



## RESUME DE LA CONFERENCE MONDIALE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES: 18-22 JANVIER 2005

La Conférence Mondiale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (CMPC) s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005, à l'Hôtel Portopia, à Kobe, Préfecture de Hyogo, au Japon. Étaient présents à la CMPC, près de 4,000 participants, dont les représentants de 168 gouvernements, parmi lesquels plus de 40 ministres, 78 agences spécialisées et organismes observateurs des Nations Unies, 161 non gouvernementales (ONG) et 562 journalistes de 154 diffusions médiatiques. La CMPC visait à rehausser le profil international de la prévention des risques de catastrophe, à promouvoir son intégration dans la planification et dans la pratique du développement, et à renforcer les capacités locales et nationales dans le domaine du traitement des causes des catastrophes qui entravent le développement dans bon nombre de pays.

La CMPC a coïncidé avec le dixième anniversaire du tremblement de terre du Grand Hanshin-Awaji de 1995, qui a pris les vies de 6,000 personnes à Kobe. Le récent événement tragique – le tremblement de terre et le tsunami de l'océan indien survenus le 26 décembre 2004, qui ont frappé les littoraux d'au moins 12 pays et qui ont causé la mort de 200.000 personnes et la perte des moyens de subsistance de millions d'individus.

Les discussions à la CMPC ont abouti à la production de deux documents négociés: le document conclusif du programme "Édification des capacités de résistance aux catastrophes, des pays et des communautés: Le Cadre d'Action de Hyogo au titre de la décennie 2005-2015," et, la Déclaration de Hyogo. Les délégués ont également pris note de la "Revue de la Stratégie de Yokohama de 1994, pour un monde plus sûr, et son Plan d'Action" et ont adopté la "Déclaration commune de la Session Extraordinaire sur la Catastrophe de l'océan indien: Prévention des Risques pour un Avenir plus sûr."

Tombant, comme elle l'était, juste après l'une des catastrophes les plus dévastatrices du siècle, la Conférence a été largement reconnue comme ayant répondu avec succès aux besoins urgents du monde, en temps réel, avec une étrange précision. Les craintes de voir les travaux programmés de la Conférence être relégués à l'arrière-scène par une surtension, de dernière minute, du profil politique, et le braquage des spots lumineux des médias sur la catastrophe de l'océan indien, se sont dissipées, les participants réussissant à traiter les besoins urgents de l'après catastrophe tout en gardant dans leur ligne de mire, l'objectif à long terme consistant à prévenir les risques des, et la vulnérabilité aux, catastrophes.

## BREF HISTORIQUE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

Ces dernières années, la Prévention des Catastrophes est devenue un sujet de plus en plus important sur la scène internationale. Les catastrophes, notamment, les crues, les sécheresses, les tempêtes, les glissements de terrains, les tremblements de terre, les tsunamis et les épidémies, exercent un impact de plus en plus important sur les êtres humains en raison de facteurs tels que la croissance démographique et l'urbanisation, la pauvreté grandissante et les évolutions survenant dans l'environnement de la planète, y compris les changements climatiques, la désertification et les pertes de biodiversité. La plupart des décideurs politiques et

des autorités universitaires reconnaissent que la mauvaise planification, la pauvreté et une gamme d'autres facteurs sous-jacents, créent une vulnérabilité qui aboutit à des insuffisances au niveau des capacités ou des mesures de réduction des conséquences négatives potentielles des risques. Cette vulnérabilité contribue, autant que les risques naturels eux-mêmes, à l'envergure des catastrophes. Ainsi, les dangers ne se transforment en catastrophes que lorsque les conditions de haut risque sont présentes. De nombreux experts estiment qu'une action visant à réduire les risques est désormais indispensable pour la protection des communautés vulnérables et pour la réalisation des Objectifs de Développement pour le Début du Millénaire (ODM).

**DÉCENNIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES:** L'augmentation du nombre de victimes humaines et de dégâts matériels, enregistrée dans les années 1980 a amené l'Assemblée Générale de l'ONU, en 1989, à proclamer la décennie 1990, Décennie Internationale de la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN) (résolution 44/236). L'objectif de la DIPCN consiste à traiter de la prévention des catastrophes, dans le cadre d'une gamme d'événements, tels que les tremblements de terre, les tempêtes de vents, les tsunamis, les crues, les glissements de terrains, les éruptions volcaniques, les feux à propagation rapide, les invasions de criquets et de sauterelles, et la sécheresse et la désertification.

**STRATEGIE ET PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA:** L'un des principaux résultats de la DIRCN a été la Stratégie de Yokohama pour un Monde Plus Sûr, et son Plan d'Action, adoptés en 1994, à la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes Naturelles, à Yokohama, Département de Kanagawa, au Japon. La Stratégie de Yokohama établit les lignes directrices devant encadrer l'action de prévention, de réactivité et d'atténuation des risques de catastrophes. Ces lignes directrices sont basées sur un ensemble de principes qui soulignent l'importance: de l'évaluation des risques; de la prévention et de la réactivité aux catastrophes; de la capacité de prévenir, de réduire et d'atténuer les catastrophes; et de l'alerte précoce. Les principes émanent de la reconnaissance que les mesures préventives sont plus efficaces lorsque les parties prenantes, à tous les niveaux, sont impliquées, et que la vulnérabilité peut être réduite par l'application de "conceptions appropriées" et de "schémas de développement" focalisés sur

## DANS CE NUMERO

Bref Historique de la Gestion des Catastrophes . . . . .	1
Compte Rendu de la CMPC . . . . .	2
Réunion Intergouvernementale . . . . .	3
Réunion Thématique . . . . .	6
Forum Public . . . . .	10
Session de Clôture . . . . .	10
Brève Analyse de la CMPC . . . . .	10
Réunions à Venir . . . . .	12



des groupes cibles. Les principes soulignent également que la communauté internationale devrait partager les technologies de prévention, de réduction et de l'atténuation des catastrophes, et faire montre d'une forte volonté politique dans le domaine de la Prévention des Catastrophes.

**STRATEGIE INTERNATIONALE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES:** En 1999, à sa 54<sup>ème</sup> session, l'Assemblée Générale de l'ONU a décidé la poursuite des activités axées sur la prévention des catastrophes et la réduction de la vulnérabilité, menées durant la DIPC. Elle a ainsi établi la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes (SIPC), qui est appuyée par l'expertise et les connaissances scientifiques et techniques accumulées durant la DIPC. Un Secrétariat Inter-agences et un Groupe de Travail Inter-agences sur la Prévention des Catastrophes (GTIA), chargés de la mise en application de la Stratégie, ont également été établis (en vertu, respectivement, de la résolution 54/219 et de la résolution 56/195). Parmi les tâches qui lui sont assignées, le GTIA organise des réunions d'experts *ad hoc* sur les questions ayant trait à la Prévention des Catastrophes. La dixième réunion s'est déroulée à Genève, les 7 et 8 octobre 2004.

**RESOLUTION 58/214 DE L'ASSEMBLEE GENERALE:** En février 2004, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté la résolution 58/214, dans laquelle il décide de convoquer une CMPC. La résolution établit les objectifs de la CMPC, qui consistent: à achever l'étude évaluative de la Stratégie et du Plan d'Action de Yokohama, en vue de mettre à jour le cadre directeur régissant la Prévention des Catastrophes, pour le 21<sup>e</sup> siècle; à identifier les activités particulières visant à s'assurer de la mise en œuvre des dispositions pertinentes du Plan de Mise en application de Johannesburg (PMAJ), adopté par le Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD), dans les domaines de la vulnérabilité, de l'évaluation des risques et de la gestion des catastrophes; à partager les bonnes pratiques et les leçons apprises, pour le soutien de la facilitation de la Prévention des Catastrophes dans le cadre de la concrétisation du développement durable et de la détermination des lacunes à combler et des défis à relever; à améliorer la prise de conscience quant à l'importance des politiques de Prévention des Catastrophes, aux fins de faciliter et de promouvoir la mise en œuvre de ces politiques; et à accroître la crédibilité et la disponibilité des données appropriées concernant les catastrophes, au public et aux agences chargées de la gestion des catastrophes, dans toutes les régions, comme établi dans les clauses pertinentes du PMAJ.

**PROCESSUS PREPARATOIRE:** Après l'adoption de la résolution 58/214, un Comité Préparatoire de la CMPC a été établi et chargé des préparatifs d'un cadre d'action et d'une déclaration, pour adoption à la CMPC. L'évaluation en cours de la mise en application de la Stratégie et du Plan d'Action de Yokohama, de 1994, a fourni le contexte nécessaire à la préparation de ces documents. La CMPC et le processus préparatoire étaient soutenus par le Secrétariat de la SIPC, qui a été désigné Secrétariat de la Conférence.

**Prepcom I:** La première session du Comité Préparatoire de la CMPC s'est déroulée à Genève, en Suisse, les 6 et 7 mai 2004. La réunion a traité des questions de procédure, y compris l'adoption du règlement intérieur provisoire de la CMPC, l'organisation des travaux et les arrangements proposés pour l'accréditation et la participation dans le processus préparatoire et dans la CMPC. Les délégués y ont également entendu un rapport sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la CMPC, et ont débattu du plan provisoire annoté de l'examen de la Stratégie et du Plan d'Action de Yokohama et des éléments proposés pour le programme d'action de la CMPC. La couverture du *Earth Negotiations Bulletin* consacrée à la Prepcom I, est disponible à: <http://www.iisd.ca/vol26/enb2602f.html>

**Prepcom II:** La deuxième session du Comité Préparatoire de la CMPC s'est tenue à Genève, les 11 et 12 octobre 2004. Les délégués y ont procédé à l'examen d'une nouvelle version du cadre d'action provisoire. Les délégués y ont traité, également: de l'accréditation des ONG et autres principaux groupes auprès du processus préparatoire et de la CMPC; du règlement intérieur provisoire du processus préparatoire et de la CMPC; du format et de l'ordre du jour proposés pour la CMPC; et du "mécanisme de partenariat." Les délégués ont également entendu un rapport sur l'état d'avancement du processus préparatoire de la CMPC et ont débattu du projet d'examen de la Stratégie et du Plan d'Action de Yokohama. A la fin de la deuxième session, le Comité Préparatoire a décidé d'établir un Comité de Rédaction de composition non

limitée, pour poursuivre le travail sur le projet de programme d'action et pour procéder à l'examen du projet de déclaration politique. La couverture du *Earth Negotiations Bulletin* consacrée à la Prepcom II, est disponible à: <http://www.iisd.ca/vol26/enb2603f.html>

**COMITE DE REDACTION:** Le comité de rédaction, auquel prennent part 54 pays, s'est réuni régulièrement à Genève, jusqu'à la date du 14 janvier 2005, et a négocié le projet de document conclusif du programme, qui a été mis en circulation le 20 décembre 2004. Parmi les questions non encore résolues qui y figurent: les définitions et la portée des dangers devant être traités par la CMPC, et le point de savoir si les risques et les catastrophes technologiques et écologiques doivent être examinés; le rattachement de la prévention des risques aux changements climatiques; les ressources financières; la référence aux processus intergouvernementaux en rapport, décrits actuellement dans l'Annexe attachée au document; et les responsabilités régionales, telles que la gestion transfrontière des bassins fluviaux. Le Comité de Rédaction a également émis des commentaires sur le projet de déclaration qui a été rédigé par le Japon.

### COMPTE RENDU DE LA CMPC

Mardi 18 janvier 2005, Sálvano Briceño, Directeur du Secrétariat de la SIPC, a invité Jan Egeland, Sous Secrétaire Général de l'ONU chargé des Affaires Humanitaires et Coordonnateur des Secours d'Urgence, à ouvrir la CMPC. Egeland a souhaité la bienvenue aux participants et aux Empereur et Impératrice du Japon. Une minute de silence a été observée en mémoire des vies perdues dans la catastrophe de l'Océan Indien.

Dans leurs déclarations liminaires, de nombreux orateurs ont fait part de leur sympathie aux pays touchés par la catastrophe de l'océan indien. Dans un message vidéo, le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, a souligné le caractère opportun de la CMPC, et a exprimé l'espoir de la voir contribuer au renforcement des capacités de résistance communautaire, à la mobilisation des ressources et à la galvanisation des actions mondiales.

Egeland a déclaré que la prévention des risques de catastrophe n'est pas une dépense de plus, mais un investissement essentiel et un impératif moral, et a proposé qu'une partie de l'aide d'urgence soit affectée à la prévention des risques de catastrophe.

L'Empereur du Japon, Akihito, a souligné l'importance des enseignements tirés des catastrophes passées et a déclaré que la technologie nipponne peut contribuer à sauver des vies dans le monde entier.

Yoshitaka Murata, Ministre d'Etat japonais chargé de la Gestion des Catastrophes, a cité des exemples illustrant les efforts fournis dans le domaine du renforcement des capacités de résistance et a souligné l'importance de la participation des diverses parties prenantes.

Toshizo Ido, Gouverneur de Hyogo, a invité les participants à visiter le forum public et à assister aux sessions spéciales consacrées aux systèmes d'alerte précoce, contre les tsunamis.

Le Premier Ministre nippon, Junichiro Koizumi, a mis en relief les efforts fournis par son pays en matière d'aide d'urgence et de reconstruction, suite à la catastrophe de l'Océan Indien, et a souligné l'importance des leçons apprises des catastrophes passées.

**LES QUESTIONS D'ORGANISATION:** Egeland a indiqué que le Bureau du Comité Préparatoire continuera à siéger en tant que Bureau de la CMPC. La Conférence a endossé la proposition de désigner Yoshitaka Murata, Président de la Conférence, et a avalisé les Vice-présidents suivants: Hernán Escudero (Equateur); Hans-Joachim Daerr (Allemagne); Mohammad Hossein Moghimi (Iran); Omar Hilale (Maroc); et Yury Brazhnikov (Fédération de Russie). Mohammad Hossein Moghimi siègera aussi en tant que Rapporteur.

Le Président Murata a rappelé que l'UE et les ETATS-UNIS n'ont pas été en mesure de s'accorder sur les modifications proposées, pour le règlement intérieur provisoire, au cours de la première réunion du Comité Préparatoire. Il a souligné que le débat se poursuit autour des éléments controversés, et a proposé l'application des règles, et la Conférence a approuvé. La Conférence a, ensuite, adopté l'ordre du jour (A/CONF.206/1), en prenant note de sessions additionnelles consacrées à la catastrophe de l'océan indien.

La Conférence a décidé de désigner un Comité de vérification des pouvoirs, composé des représentants de l'Autriche, du Bénin, du Brésil, de Bhoutan, de la Chine, du Ghana, de la Fédération de Russie, de Trinidad et Tobago et des Etats-Unis. Le 22 janvier, le



Coordinateur de la Conférence, John Horekens, a annoncé que les lettres d'accréditation de toutes les délégations ont été approuvées (A/CONF.206/5). La Conférence a adopté le rapport du Comité.

La Conférence a approuvé l'organisation des travaux de la CMPC, y compris l'établissement d'une Grande Commission chargée de parachever les négociations autour du projet de cadre d'action et de déclaration. Les délégués ont accepté que Marco Ferrari (Suisse) préside la Grande Commission.

La CMPC a été organisée en trois segments: une Réunion Intergouvernementale, Une Réunion Thématique et un Forum Public. A la Réunion Intergouvernementale, qui s'est déroulée en plénière du 18 au 22 janvier, les délégués se sont réunis dans la Grande Commission pour négocier le Cadre d'Action et la Déclaration de Hyogo. Les délégués y ont également débattu de l'Evaluation de la Stratégie de Yokohama et ont tenu une Session Spéciale consacrée à la Catastrophe de l'Océan Indien de décembre dernier. Du 18 au 21 janvier, la plénière a entendu les déclarations générales présentées par les pays et par les organismes intergouvernementaux et autres organisations.

La Réunion Thématique a englobé trois tables rondes de haut niveau, tenues du 18 au 19 janvier. Cinq exposés ont été donnés, et 46 séances de travail ont été convoquées, du 18 au 21 janvier, sur les cinq thèmes déterminés comme représentant des défis et des lacunes, au cours de l'Evaluation de la Stratégie de Yokohama. La Réunion Thématique a également englobé des sessions régionales, une session spéciale consacrée à l'atténuation des effets de la catastrophe du tsunami de l'Océan Indien et des forums spéciaux sur les liens entre la prévention des risques de catastrophe et d'autres processus intergouvernementaux et les activités du secteur privé.

Le Forum Public a englobé des ateliers, des stands d'exposition et des sessions de posters, et s'est étalé sur les cinq journées de la conférence.

Le compte rendu qui suit, résume les débats et les résultats de la CMPC. Il est présenté dans l'ordre de ses trois réunions.

#### LA REUNION INTERGOUVERNEMENTALE

**LES DECLARATIONS GENERALES:** Plus de 120 pays et 13 organismes intergouvernementaux et régionaux ont présenté des déclarations générales, du 18 au 21 janvier, plusieurs d'entre eux exprimant leur gratitude au Gouvernement Nippon pour l'accueil réservé à la CMPC, et transmettant leur sympathie aux pays touchés par la catastrophe de l'océan indien. Les copies de ces déclarations sont disponibles sur le site de la CMPC sur la toile à: <http://www.unisdr.org/wcdr>.

**DOCUMENT DU RESULTAT PROGRAMMATIQUE – RENFORCER LA CAPACITE DE RESISTANCE DES PAYS ET DES COMMUNAUTES AUX CATASTROPHES: LE CADRE D'ACTION 2005-2015:** La Grande Commission a planché sur le cadre d'action 2005-2015 (A/CONF.206/L.2) dans nombre de réunions officielles et officieuses tenues entre le 18 et le 21 janvier, travaillant, à plusieurs reprises, jusqu'à une heure tardive de la nuit, dans un effort visant à parachever les négociations avant la plénière de clôture, Samedi 22 janvier.

Les débats s'y sont focalisés sur les questions restées entre crochets après les négociations intersessions menées à Genève. Les sujets les plus polémiques englobaient: les définitions et le champ d'action du cadre; la référence aux changements climatiques; la proposition avancée par le Japon, de mentionner un objectif consistant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de vies perdues à cause des catastrophes liées aux eaux; la réhabilitation post-conflits et la sécurité humaine; le principe des responsabilités communes mais différenciées; la mobilisation des ressources; les bassins fluviaux partagés; la proposition avancée par l'EU appelant à l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs; et la proposition avancée par l'Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS) concernant le résultat de l'évaluation du Programme d'Action de la Barbade (PAB).

S'agissant des définitions et du champ d'action du cadre, les délégués ont débattu du point de savoir si les risques auxquels le cadre fait référence devaient englober uniquement les risques naturels ou les risques induits par les activités humaines, également. Ce débat avait émergé depuis les négociations avant session, tenues à Genève, l'Iran préférant inclure les risques naturels uniquement, et d'autres pays favorisant l'insertion d'une définition plus large. Finalement, les définitions et le champ d'action font référence aux deux types de risques.

Au sujet des références aux "changements climatiques," les Etats-Unis, contrés par l'UE et plusieurs autres, ont préféré la suppression du libellé. Un groupe officieux s'est penché sur la question et a décidé, tard dans la nuit du vendredi 21 janvier, de retenir plusieurs de ces références.

Au sujet de la référence à la réhabilitation post-conflits, l'UE, appuyée par plusieurs pays, a préféré voir la référence maintenue. Une divergence des vues a porté sur son emplacement dans le texte. Au sujet de la proposition avancée par le Japon, de faire mention d'un objectif consistant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de vies perdues dans les catastrophes liées aux eaux, les délégués ont débattu de l'endroit où cette proposition devrait être placée dans le texte, mais également du point de savoir s'il était approprié d'y faire référence à un seul type de catastrophe. Finalement, la proposition a été insérée en guise de note de bas de page dans le chapitre consacré aux tâches incombant aux institutions et organismes régionaux.

Au sujet de la sécurité humaine, le Japon a préféré le maintien de la référence, mais les délégués ont fait objection à la notion arguant qu'elle n'est pas claire et qu'elle est trop générale. La référence a été remplacée par un libellé proposé par Cuba faisant référence "à la survie, à la dignité et aux moyens de vivre des personnes."

Au sujet du principe des responsabilités communes mais différenciées, le Brésil a argué que cette référence est nécessaire si le texte devait englober une référence aux changements climatiques, en raison des liens forts entre ce principe et l'action dans le domaine des changements climatiques. L'UE, le Japon et les Etats-Unis ont déclaré que le principe était trop particulier pour le contexte de la prévention des risques de catastrophe. La résolution de cette question dépendait des résultats des discussions officielles menées autour de la référence aux changements climatiques. Finalement, la référence au principe a été remplacée par une référence à l'importance de la coopération internationale et des partenariats.

Dans le paragraphe consacré à la mobilisation des ressources, la référence à de nouveaux mécanismes de financement, a été supprimée, y compris la proposition de créer un fonds mondial particulier pour aider les pays en développement enclins aux catastrophes à mettre en place des stratégies et des plans d'action nationaux pour la prévention des risques de catastrophe. La mobilisation des ressources a été rendue tributaire des capacités financières des donateurs.

Au sujet de la gestion transfrontière des bassins fluviaux, le Bangladesh, contré par la Turquie, a préféré avoir une référence particulière à ce sujet dans le texte. La référence a été retenue.

S'agissant de la proposition de l'UE appelant à l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs qui était appuyée par de nombreux pays, les Etats-Unis ont préféré voir mentionnés, uniquement les indicateurs, insistant sur l'assignation de la tâche de l'élaboration des objectifs, à l'échelon national. Finalement, les délégués ont décidé de demander à la SIPC et au GTIA de se concerter avec les organismes pertinents, pour l'élaboration d'indicateurs génériques, réalistes et mesurables, de manière à ce que ces derniers puissent aider les pays à évaluer les progrès accomplis dans la mise en place du Cadre d'Action.

Au sujet de la proposition avancée par l'AOSIS, d'insérer une référence aux conclusions de l'évaluation du PAB, les délégués ont décidé de l'insérer dans le chapitre consacré aux considérations générales à prendre en compte dans la mise en œuvre et dans le suivi.

Au cours de la plénière du 22 janvier, le Président de la Grande Commission, Ferrari, a présenté un rapport sur les résultats des discussions, soulignant que le Cadre d'action jouit d'une large acceptation et qu'il donne des orientations concernant la promotion de la culture de prévention des catastrophes à tous les niveaux. Le Président Murata a qualifié le document de "crédible" et "respectable," et la Conférence a adopté le Cadre d'Action 2005-2015 de Hyogo.

**Le Document Final:** Le document du résultat programmatique, de 24 pages, intitulé "Edification de la capacité de résistance des pays et des communautés, face aux catastrophes: Cadre d'Action 2005-2015 de Hyogo" (A/CONF.206/L.2/Rev.1), comporte quatre chapitres et englobe une annexe détaillant les principaux développements multilatéraux ayant trait à la prévention des risques de catastrophe.

**Préambule:** Dans le préambule, le Cadre d'Action définit les "risques" comme étant les événements physiques, les phénomènes et les activités humaines potentiellement préjudiciables, susceptibles de provoquer des pertes de vie ou des blessures, des dégâts



matériels, des perturbations économiques et sociales ou une dégradation environnementale. Le champ d'activité du Cadre englobe les catastrophes dues aux risques d'origines naturelles et les dangers et les risques environnementaux et technologiques qui s'y rapportent. Il y est stipulé que les pertes liées aux catastrophes sont en train d'augmenter avec de graves conséquences dues à l'accroissement des vulnérabilités relatives, entre autres, à la dégradation environnementale, à la variabilité du climat, aux changements climatiques et aux épidémies.

#### **CMPC: Les objectifs, le résultat attendu et les buts**

**stratégiques:** Au sujet des objectifs, des résultats attendus et des buts stratégiques de la CMPC, le Cadre d'Action vise à concrétiser, d'ici 2015, "une réduction importante des pertes dues aux catastrophes, en vies et en patrimoine social, économique et environnemental des communautés et des pays." Le Cadre décrit trois buts stratégiques susceptibles de permettre cette concrétisation:

- davantage d'intégration effective des risques de catastrophe dans les politiques, la planification et la programmation du développement durable, à tous les niveaux, avec un accent particulier sur la prévention des risques de catastrophe, l'atténuation, la préparation et la réduction de la vulnérabilité;
- la mise en place et le renforcement d'institutions, de mécanismes et de capacités, à tous les niveaux, en particulier à l'échelon communautaire, qui puissent contribuer au renforcement de la capacité de résistance aux dangers; et
- l'intégration des approches de prévention des risques dans la préparation et dans la réactivité aux situations d'urgence, et dans les programmes de réhabilitation et de reconstruction des communautés touchées.

**Les Priorités d'action pour 2005-2015:** Le cadre d'action décrit les considérations générales et les principales activités à mener dans cinq domaines:

- s'assurer que la prévention des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale assortie d'une plate-forme institutionnelle solide pour la mise en œuvre;
- déterminer, évaluer et surveiller l'évolution des risques de catastrophe et améliorer l'alerte précoce;
- utiliser le savoir, l'innovation et l'éducation permettant d'édifier une culture de sécurité et de résistance à tous les niveaux;
- réduire les facteurs de risque sous-jacents; et
- renforcer la préparation aux catastrophes pour une réactivité effective à tous les niveaux.

Au sujet de l'alerte précoce concernant les risques régionaux émergents, le Cadre d'action appelle à une coopération régionale et internationale, selon ce qu'il convient, dans l'évaluation et la surveillance des risques régionaux et transfrontières, dans l'échange d'informations et la fourniture d'alertes précoces, à travers les arrangements appropriés, tels que, entre autres, ceux relatifs à la gestion des bassins fluviaux. Le rôle de l'adaptation aux changements climatiques dans la prévention des risques de catastrophes mentionnés à plus d'une reprise comme étant une priorité d'action.

**Mise en Œuvre et Suivi:** Dans le chapitre consacré à la mise en œuvre et au suivi, le Cadre d'action établi que les objectifs et les priorités d'action devraient être traités par les différents acteurs sociaux dans le cadre d'une approche multisectorielle. Il appelle les pays, les organismes régionaux et internationaux, y compris les Nations Unies et les institutions financières internationales (IFI), à intégrer la prévention des risques de catastrophes dans leurs politiques, planification et programmation du développement durable, à tous les niveaux. Il souligne que la mise en œuvre du Cadre d'action sera "évaluée de manière appropriée." Le Cadre d'action décrit les tâches incombant aux Etats, aux organisations et institutions régionales et aux organismes internationaux. Il demande une assistance de la part des partenaires de la SIPC, et en particulier du GTIA, en concertation avec les agences pertinentes des Nations Unies, les organismes régionaux et multilatéraux, les institutions techniques et scientifiques, les pays intéressés et la société civile, pour l'élaboration d'indicateurs génériques, réalistes et mesurables pour aider les Etats à évaluer leurs progrès dans la mise en œuvre du Cadre d'action. Ces indicateurs devraient être en conformité avec les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les ODM. Les Etats y sont ensuite encouragés à élaborer ou à affiner les indicateurs à l'échelon national. Au sujet de la mobilisation des ressources, les Etats sont appelés à:

- mobiliser les ressources et les capacités des organes nationaux, régionaux et internationaux;

- soutenir la mise en œuvre du Cadre d'action dans les pays en développement enclins aux catastrophes, entre autres, le traitement de la durabilité de la dette;
- intégrer des mesures de prévention des risques de catastrophes dans les programmes d'aide au développement, y compris ceux ayant trait à l'adaptation aux changements climatiques;
- contribuer au Fonds Fiduciaire des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes; et
- édifier des partenariats axés sur la prévention des risques, réduire les primes d'assurance et accroître le financement de la reconstruction et de la réhabilitation post-catastrophes.

**LA DECLARATION DE HYOGO:** La Grande Commission s'est penchée sur le projet de déclaration, le vendredi 21 janvier, le débat se focalisant sur: la mention du rôle des investissements qui ne prennent pas en considération les risques de catastrophes, dans l'engendrement de la vulnérabilité; le rôle des Nations Unies dans la prévention des catastrophes; la référence à la bonne gouvernance; la vulnérabilité aux risques, particulière aux pays les moins avancés (PMA) et aux petits Etats insulaires en développement (PEID); et la nécessité d'élaborer des indicateurs. A la plénière du Samedi 22 janvier, le Président de la Grande Commission, Ferrari, a présenté un rapport sur les négociations, et les délégués ont adopté la Déclaration de Hyogo.

**Le Document Final:** Le préambule de la Déclaration de Hyogo (A/CONF.206/L.3/Rev.1) fait référence au rétablissement de la Ville de Kobe du Grand Tremblement de Terre d'Hanshin-Awaji de 1995 et exprime les condoléances des délégués et leur solidarité avec les populations et les communautés affectées par les catastrophes, en particulier celles qui ont été dévastées par la catastrophe de l'océan indien. La Déclaration reconnaît également l'expérience accumulée par la communauté internationale dans le domaine de la prévention des risques de catastrophe à travers le DPCN et la SIPC, et le lien entre le développement durable et l'investissement dans la prévention des catastrophes. La Déclaration exprime la détermination de prévenir les pertes causées par les catastrophes et réaffirme le rôle vital du système des Nations Unies dans la prévention des risques de catastrophe.

Dans la partie opérative de la Déclaration, les délégués déclarent qu'ils travailleront sur la base des engagements et les cadres internationaux pertinents, au renforcement des activités de prévention des catastrophes pour le 21<sup>e</sup> siècle. La Déclaration reconnaît les liens intrinsèques entre la prévention des catastrophes, le développement durable et l'éradication de la pauvreté, ainsi que l'importance de l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

La Déclaration reconnaît aussi qu'une culture de prévention des catastrophes doit également être encouragée à tous les niveaux et que la capacité de résistance des pays doit être renforcée à travers des systèmes d'alerte précoce axée sur l'être humain, l'évaluation des risques, l'éducation et d'autres approches proactives, intégrées, multirisques et multisectoriels.

La Déclaration affirme aussi que c'est aux Etats qu'incombe la principale responsabilité de protéger les personnes et les biens sur leur territoire contre les risques, et que la prévention des risques de catastrophe devrait bénéficier d'une haute priorité dans les politiques nationales. La nécessité d'améliorer les capacités des pays en développement, des PMA et des PEID enclins aux catastrophes, est également mentionnée.

La Déclaration proclame l'adoption du Cadre d'Action de Hyogo au titre de la période 2005-2015, comme cadre directeur de la prévention des catastrophes durant la décennie à venir, et souligne la nécessité cruciale de la traduire en actions concrètes à tous les niveaux. La nécessité d'élaborer des indicateurs, de renforcer la coopération, l'interaction et les synergies entre les parties prenantes, et de promouvoir des partenariats volontaires axés sur la prévention des catastrophes, est également reconnue. Une résolution d'élaborer des mécanismes d'échange d'informations sur tous les aspects de la prévention des risques de catastrophes y est exprimée, et un appel y est lancé, à l'entreprise d'une action par les parties prenantes, visant à rendre le monde plus sûr et mieux protégé contre les risques des catastrophes durant la décennie à venir, au bénéfice des générations présentes et futures.

Enfin, une appréciation y est exprimée à l'endroit du gouvernement nippon pour l'accueil de la CMPC, et à l'endroit de la Préfecture de Hyogo, pour son hospitalité.



## EVALUATION DES STRATEGIE ET PLAN D'ACTION

**DE YOKOHAMA POUR UN MONDE PLUS SUR:** Au cours de la plénière du vendredi 21 janvier, Sálvano Briceño a introduit l'Évaluation des Stratégie et Plan d'Action de Yokohama pour un monde Plus Sûr (A/CONF.206/L.1), qui a été élaborée par le Secrétariat de la SIPC, sur la base des contributions fournies par le GTIA, les gouvernements, les organismes internationaux et les ONG durant le processus préparatoire de la CMPC. Les observations ont été transmises aux discussions de la Grande Commission sur le projet de cadre d'action. Les délégués ont fait l'éloge du Secrétariat et de ses partenaires pour le travail accompli et ont pris note du contenu et des conclusions de l'Évaluation de la Stratégie de Yokohama, en tant que plate-forme pour le cadre d'action.

**Résumé de l'évaluation:** Dans l'introduction, le document décrit le cadre général de l'Évaluation et les méthodologies utilisées, et explique la plate-forme sur laquelle repose l'engagement en faveur de la prévention des dangers, de la vulnérabilité et des risques. Il décrit les accomplissements et les défis qui restent à relever dans les domaines: de la gouvernance; la détermination, l'évaluation et la surveillance des risques et l'alerte précoce; la gestion des données et l'éducation; la réduction des facteurs de risque sous-jacents; et, la préparation à une réactivité efficace et à la réhabilitation.

Entre autres accomplissements de la Stratégie de Yokohama, l'Évaluation souligne:

- une expression énergique par les pays, des intérêts bien fondés à travers des déclarations politiques telles que le PMCEJ;
- l'évidence d'une compréhension mondiale étendue des liens entre pauvreté, pratiques environnementales durables, gestion des ressources naturelles et des risques posés à la planète, tels que les préoccupations associées à la variation climatique, à la croissance urbaine, aux questions de santé globales, et aux technologies modernes;
- un progrès positif, même si partiel, vers l'intégration de la prévention des risques de catastrophe dans la planification et les stratégies nationales de développement;
- de grands progrès dans l'expansion de la focalisation sur les dimensions sociales et sur les aspects multisectoriels de la vulnérabilité humaine;
- un accroissement des liens interdisciplinaires et organisationnels, assorti d'une appréciation plus large du principe essentiel des partenariats des ressources et des responsabilités partagées de manière équitable; et,
- l'expansion de la disponibilité, de la diffusion et de l'utilisation des données axées sur la prévention des risques de catastrophe.

Outre l'absence de mise en application systématique, de coopération et de communication des progrès accomplis, l'Évaluation identifie d'autres défis à relever dans la mise en application des Principes de la Stratégie de Yokohama, y compris:

- dans le domaine de la gouvernance, s'assurer d'une affectation judicieuse de ressources des budgets consacrés aux situations d'urgence et au développement, dans les stratégies de prévention des catastrophes, et de l'intégration des intérêts des communautés locales dans ces stratégies;
- dans le domaine des risques et de l'alerte précoce, mettre en place des systèmes d'alerte précoce centrés sur les êtres humains et intégrant les dimensions essentielles de l'évaluation des risques et les capacités de génération et de diffusion des alertes et de préparation et de réactivité aux risques;
- dans le domaine de la gestion et de la sensibilisation, poursuivre les programmes de recherche en mettant à contribution les disciplines multiples et les intérêts professionnels et renforcer les capacités institutionnelles en matière de collecte, de diffusion et d'utilisation des données actuelles et traditionnelles concernant la prévention des catastrophes;
- dans le domaine de la réduction des facteurs de risque sous-jacents, améliorer l'utilisation des mesures techniques par les pays enclins aux catastrophes et encourager l'adoption locale des instruments financiers pour le partage, le transfert ou la minoration de l'exposition aux risques, en particulier au sein des populations les plus vulnérables et des communautés locales; et,
- dans le domaine de la préparation à une réactivité et une réhabilitation efficaces, élargir le dialogue public sur les besoins et les responsabilités partagés et complémentaires de

la gestion des risques et des catastrophes, et évaluer la convenance de l'ensemble des politiques actuelles suivies en matière de gestion des risques et des catastrophes, par rapport aux risques présents et émergents.

Les conclusions de l'Évaluation reconnaissent que de nombreux exemples et efforts particuliers illustrent une prise de conscience et des expressions de l'importance de la prévention des risques de catastrophe, et que des efforts plus importants par l'ensemble des parties prenantes, sont nécessaires, dans la transformation de leurs intentions en actions.

L'annexe de l'Évaluation décrit l'évolution des Principes de Yokohama en un cadre politique renouvelé pour la prévention des catastrophes, sur la base des bonnes pratiques et options offertes dans le domaine de la mise en œuvre.

Le Secrétariat entend diffuser un matériel exhaustif reflétant le processus d'Évaluation à travers divers produits destinés à différentes audiences.

## SESSION SPECIALE SUR LA CATASTROPHE DE

**L'OCEAN INDIEN:** Au cours de la plénière du Jeudi 20 janvier, le Président de la CMPC, Murata, a présidé la Session Spéciale sur la Catastrophe de l'Océan Indien. Abdulahi Majeed, Vice-ministre de l'Environnement et de la Construction, des Maldives, a présenté un rapport sur la session spéciale tenue mercredi et consacrée à la mise en place d'un système d'alerte précoce dans l'océan indien. K. Radhakrishnan, Directeur du Centre National des Services d'Information concernant l'Océan Indien, a présenté l'initiative indienne relative à la mise en place d'un système d'alerte précoce contre les tsunamis et les marées de tempête. Jan Egeland s'est félicité de la réponse sans précédent de la communauté internationale, soulignant que dans un délai de trois semaines, presque tous ceux qui avaient été touchés par le tsunami avaient à leur disposition nourriture, abris et services de santé, d'eau douce et d'assainissement.

**Déclaration commune:** La "Déclaration commune de la Session Spéciale sur la Catastrophe de l'Océan Indien" (A/CONF.206/L.6/Rev.1) reflète les nombreux points de vue qui ont conduit à la Session Spéciale et les initiatives exprimées au cours de la Session et de la Conférence. Les délégués ont ensuite entendu des interventions sur les expériences vécues avec la catastrophe de l'Océan Indien, données par le Bangladesh, l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde, le Kenya, la Thaïlande, la Chine, le Japon, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICCR). Plusieurs délégations ont fait part de leur sympathie aux pays touchés et ont souligné l'importance de l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires (UN/OCHA), dans la fourniture de l'aide. Plusieurs pays ont donné un aperçu sur leurs réponses nationales à la catastrophe du tsunami et ont donné des détails sur les engagements techniques, informationnels et financiers pris en faveur de la mise en place d'un système d'alerte précoce. Les délégués ont débattu des attributs nécessaires du système d'alerte précoce, et les organisations intergouvernementales ont mis en exergue leurs contributions potentielles. Faisant l'éloge de la réponse internationale à la catastrophe, l'UE, le Royaume-Uni, le Programme pour l'Alimentation Mondiale (PAM) et l'UNICEF ont souligné la nécessité de fournir également un soutien aux crises moins remarquables, comme la faim et le VIH/SIDA.

Dans la déclaration, la Conférence recommande l'établissement et le renforcement de mécanismes régionaux de prévention des catastrophes axés sur l'ensemble des risques naturels pertinents, et décrit les éléments devant figurer dans la stratégie pour l'établissement d'un système d'alerte précoce contre le tsunami de l'Océan Indien.

La déclaration souligne l'importance des leçons apprises de la catastrophe de l'Océan Indien, invite l'UN/OCHA et d'autres organismes internationaux à intégrer les stratégies régionales de prévention des catastrophes dans leurs programmes de travail, et demande au Secrétariat de la SIPC d'élaborer un rapport sur les mécanismes régionaux de prévention des catastrophes pour soumission au Conseil Economique et Social et à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

La Conférence accueille avec satisfaction le débat sur les systèmes d'alerte précoce, prévu au Troisième Sommet Ministériel sur l'Observation de la Planète, le 16 février, à Bruxelles, en Belgique, la réunion ministérielle sur la coopération régionale dans le domaine des arrangements concernant l'alerte précoce anti-tsunami, les 28 et 29 Janvier 2005, à Phuket, en Thaïlande, et l'offre de l'Allemagne d'accueillir la Conférence des Nations Unies sur l'Alerte Précoce, début 2006.



La déclaration reconnaît la nécessité d'utiliser l'expérience acquise par le système actuel d'alerte précoce du Pacifique, et souligne le besoin de tailler, dans le cadre de la coordination des Nations Unies, le système d'alerte précoce anti-tsunami de l'Océan Indien, à la mesure des circonstances particulières de la région.

La Conférence apprécie les démarches entreprises par les pays de la région de l'Océan Indien pour la mise en place d'un système d'alerte précoce interimaire et se félicite des nombreuses offres généreuses d'aide financière et techniques présentées par les pays du monde entier, pour aider à l'établissement d'un système d'alerte précoce anti-tsunami dans l'Océan Indien.

### REUNION THEMATIQUE

**TABLES RONDES DE HAUT NIVEAU: Les risques de catastrophes – prochain défi posé au développement:** Cette table ronde a eu lieu mardi 18 janvier et a été modérée par Yvette Stevens, de UN/OCHA.

Dans un message enregistré, le Président de la Banque Mondiale, James Wolfensohn, a mis en relief le lien entre les efforts visant à réduire la pauvreté et ceux visant à réduire les catastrophes et a souligné l'impact économique disproportionnellement élevé dans les pays à faibles revenus. Sadako Ogata, Président de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (AJCI), a déclaré que l'habilitation des communautés locales est cruciale pour la préparation aux catastrophes. Gareth Thomas, du Ministère du Développement International (Royaume-Uni), a appelé à l'élévation du profil de la Prévention des Catastrophes dans l'ordre du jour du développement et à l'adoption de solutions pratiques.

Le Directeur Exécutif du PNUE, Klaus Töpfer a mis l'accent sur les retombées importantes, en terme de réduction des risques, des activités écologiquement rationnelles. L'Administrateur Associé, Zephirin Diabre, a mis en relief le renforcement des capacités, la bonne gouvernance et la coordination de la gestion des risques de catastrophes. Geert van der Linden, Vice-président, de la Banque Asiatique de Développement, a parlé du changement de paradigme avec un passage de la réactivité aux catastrophes à l'atténuation et à la préparation. Bernd Hoffmann, Directeur de l'Agence Allemande de Coopération Technique (GTZ), a appelé à l'accroissement des fonds destinés à la Prévention des Catastrophes, dans les programmes de développement.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont traité de l'adoption d'objectifs inscrits dans des calendriers, des questions de financement, de la coopération technique et de l'intégration de la réduction des risques dans le développement.

**Apprendre à vivre avec les risques:** Cette table ronde s'est déroulée mardi 18 janvier, et a été modérée par Peter Walker, Directeur du Centre International Feinstein pour la Lutte contre la Faim, de l'Université de Tufts.

Le Directeur Général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura, a déclaré que la Décennie des Nations Unies de l'Education pour le Développement Durable 2005-2015 doit englober les connaissances concernant la Prévention des Catastrophes et la formation dans ce domaine. Corazon Alma de Leon, ancien Président de la Commission du Mont Pinatubo, a présenté un exposé sur le programme de mobilisation communautaire, basé sur les écoles, pour la réponse aux dangers posés. Toshizo Ido a donné un aperçu sur le travail de reconstruction effectué depuis le tremblement de terre du Grand Hanshin-Awaji de 1995. Edgardo Calderón Paredes, Président, de la Commission de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (IFRC) chargée de la Préparation aux, et de l'Allègement des, catastrophes, a décrit les liens entre la vulnérabilité et le développement. Hans Van Ginkel, Recteur de l'Université des Nations Unies, a appelé à l'amélioration des connaissances concernant les risques et les vulnérabilités à travers une recherche et un apprentissage ciblés et spécifiques aux sites.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont souligné: la contribution civile dans la reconstruction; la protection des trésors nationaux; le savoir traditionnel; et l'appui de l'électorat aux politiques de préparation aux catastrophes. Un orateur a suggéré l'intégration de mécanismes de suivi et d'information en retour ainsi que des sanctions dans les documents des résultats, et un autre a proposé de fixer les objectifs en matière d'éducation à 2010.

**Les risques émergents: que nous réserve l'avenir?** Cette table ronde a eu lieu mercredi 19 janvier et a été modérée par Sálvano Briceño.

Keith Mitchell, Premier Ministre de la Grenade, a déclaré que la Prévention des Catastrophes exige des partenariats effectifs avec les parties prenantes, une volonté politique et un système mondial

de suivi. Li Xueju, Ministre chinois des Affaires Civiles, a appelé à l'utilisation des technologies pour améliorer l'évaluation des risques, la cartographie des catastrophes et le renforcement des capacités locales. Michel Jarraud, Secrétaire Général de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a mis en exergue les rendements importants de l'investissement dans la Prévention des Catastrophes et a déclaré que l'OMM est engagée à réduire de moitié, au cours de la prochaine décennie, le nombre de vies perdues à cause de catastrophes.

Ashoka Kumar Rastogi, Secrétaire d'Etat indien chargé de la Gestion des Catastrophes, a déclaré que la gestion des catastrophes devrait être décentralisée et intégrée dans les stratégies de développement. Josef Odei, de l'Organisation Nationale Ghanéenne pour la gestion des catastrophes, intervenant au nom de Thomas Broni, Ministre ghanéen de l'intérieur, a souligné que les systèmes d'alerte précoce ne sont utiles que s'il sont accompagnés par des programmes d'éducation des communautés locales. Daniel Biau, Directeur Exécutif d'ONU-HABITAT, a recommandé l'adoption de normes de constructions obligatoires et réalistes, le découragement de l'établissement dans des zones enclines aux catastrophes, et le recours aux nouvelles technologies.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont traité de la nécessité de considérer la Prévention des Catastrophes comme un investissement à haut rendement, et à établir des liens entre les risques de catastrophes et les changements climatiques, ainsi qu'avec les conflits.

### SESSION EXTRAORDINAIRE SUR LA PROMOTION DE L'ATTENUATION DES CATASTROPHES DU

**TSUNAMI DANS L'OCEAN INDIEN:** Cette session a eu lieu mercredi 19 janvier, et a été présidée par Koichi Nagasaka, Directeur Général, de l'Agence Météorologique japonaise (AMJ).

Koichiro Matsuura a déclaré que le système d'alerte précoce anti-tsunami pour la région de l'océan indien pourrait être mis en place en moins d'un an. Il a souligné qu'un tel plan devrait s'étendre à tous les pays du bassin de l'océan indien, y compris les Etats africains et les PÉID pertinents. Dans sa déclaration thème, Laura Kong, Directrice du Centre International d'Information sur le Tsunami, a souligné la nécessité d'évaluations rapides des niveaux des océans, de l'échange d'information et d'une sensibilisation sur les limites des systèmes d'alerte précoce.

Les participants ont entendu les rapports de la région du pacifique. Charles McCreery, Directeur du centre d'Alerte anti-Tsunami du Pacifique, a recommandé l'adoption d'une approche multilatérale dans la mise en place du système d'alerte précoce de l'océan indien. Noritake Nishide, Directeur du Département Sismologique et Volcanologique JMA, a présenté le système d'alerte précoce du Japon contre les Tsunamis locaux et les Tsunamis distants, y compris sa technologie en matière de prévision météorologique. François Schindelé, Président du Groupe International pour la Coordination des Systèmes d'Alerte anti-Tsunamis de la région du Pacifique, a souligné que des programmes d'atténuation des tsunamis doivent être mis en place aux échelons national et local, et a signalé la tenue de réunions techniques internationales au mois de mars 2005 à Paris, en France, sur les systèmes d'alerte précoce anti-tsunami.

Les participants ont ensuite entendu les rapports de pays de l'océan indien. Prih Harjadi, Directeur du Centre Indonésien des données Géophysiques et d'information, a parlé de la vulnérabilité de son pays face aux tsunamis. Kriengkrai Khovadhana, Directeur Général Adjoint du Département Météorologique de Thaïlande, a présenté le plan mis en place dans son pays pour la sensibilisation des citoyens et des touristes. K. Radhakrishnan a décrit l'initiative lancée pour l'atténuation des houles de tempêtes et des tsunamis. Sarath Weerawarnakula, Directrice du Bureau Sri Lankais des Etudes Géologiques et des Mines, a suggéré la mise en place d'un système d'alerte précoce anti-cyclones et anti-tsunamis. Abdulahi Majeed a déclaré que le récent tsunami a fait reculer le développement des Maldives de deux décennies. Akihiro Teranishi, du Centre Asiatique de Préparation aux Catastrophes, a souligné le rôle de la conscientisation de base concernant les tsunamis. Shimogouchi Tsukasa, Directeur de la Division de la gestion des Catastrophes de l'Agence Nipponne de la Gestion des Feux et des Catastrophes, a parlé des réussites enregistrées par le Japon dans la réduction des risques de tsunami. Reid Basher, Premier conseiller auprès de la SIPC, a déclaré qu'un système d'alerte précoce devrait inclure des scientifiques du domaine social et du domaine naturel et les organisations de la société civile.



Kenji Satake, Président de la Commission sur le Tsunami, de l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique, a présidé un groupe de discussion sur l'établissement et l'opération du système d'alerte précoce anti-tsunami. Shuhei Kazusa, Directeur de l'Office Ministériel Nippon chargé de la Gestion des Catastrophes Volcaniques, a souligné les mesures de préparation du Japon. Fumihiko Imamura, du Centre de Contrôle et de Recherche sur les Catastrophes, de l'Université de Tohoku, a souligné l'importance de l'étude des mécanismes des tremblements de terre et de propagation des tsunamis. Geoff Love, Directeur des Services Météorologiques Australiens, a recommandé que le système d'alerte précoce de l'océan indien soit basé sur les institutions existantes pour s'assurer de sa durabilité. Maryam Golnaraghi, Chef du Programme de l'OMM pour la Prévention et l'Atténuation des Catastrophes Naturelles, a parlé de la réunion d'experts multidisciplinaires prévue à Jakarta, en Indonésie, en mars 2005, et a souligné l'importance de se doter de systèmes d'alerte multirisques. Harjadi a déclaré que le Centre d'Information sur les Tremblements de Terre, de l'Association Indonésienne des Nations du Sud Est Asiatique (ASEAN) pourrait être renforcé de manière à devenir un centre d'information sur les tsunamis. Kong a souligné l'importance de l'implication des communautés locales et des réponses culturelles appropriées.

**GROUPEMENTS THEMATIQUES:** Tout le long de la semaine, les délégués ont assisté à cinq groupes de discussion et 46 sessions sur les thèmes des groupements déterminés au cours de la revue de la Stratégie de Yokohama: la gouvernance, les cadres institutionnels et politiques devant régir la réduction des risques; la détermination, l'évaluation, la surveillance et l'alerte précoce des risques; l'acquisition de connaissances, l'innovation et l'éducation pour développer une culture de sécurité et de résistance; la réduction des facteurs de risque sous-jacents; et la préparation à une réactivité efficace. *NDLR: La Couverture des événements par le Earth Negotiations Bulletin a été limitée à cinq groupes de discussions thématiques et à une session de chaque groupement. Un résumé de la Réunion Thématique est inclus dans le document intitulé "Projet de Rapport Sommaire de la Réunion Thématique de la Conférence Mondiale pour la Prévention des Catastrophes."*

**Groupe thématique 1 – Gouvernance, cadre institutionnel et politique de la prévention des risques:** des sessions ont été tenues sur: le rôle des IFI dans l'intégration des risques; les plates-formes nationales; les politiques de prévention des risques communautaires; les indicateurs des services critiques; la gouvernance responsable et transparente; la prévention et l'adaptation aux changements climatiques; les risques en régions montagneuses; la gouvernance locale; et, la vulnérabilité dans les méga villes.

**Groupe de discussion:** Ce groupe de discussion s'est déroulé jeudi 20 janvier et a été présidé par Claudine Mtshali, Mission Permanente d'Afrique du Sud auprès des Nations Unies à Genève. Elle a déclaré que la bonne gouvernance est une condition préalable au rehaussement du profil de la prévention des catastrophes sur l'ordre du jour du développement.

Kenneth Westgate, Premier Conseiller Régional auprès du PNUD, a souligné l'importance des engagements politiques, de la participation des divers acteurs et des ressources financières pour la réalisation de la bonne gouvernance en matière de prévention des risques de catastrophes, et a présenté aux gouvernements ses objectifs volontaires. Keiichi Tango, Directeur Exécutif de la Banque de Coopération Internationale du Japon, a encouragé le rattachement des programmes de prévention des risques de catastrophes, aux ODM. Irmgard Schwaetzer, Président du Comité Allemand sur la Prévention des Catastrophes, a parlé du rôle des plateformes nationales et a précisé que la bonne gouvernance en matière de gestion des risques exige l'adoption d'une approche impliquant les divers acteurs, tous les niveaux et l'ensemble des disciplines. Martin Owor, Commissaire Adjoint du Département Ougandais de la Préparation aux Catastrophes et aux Réfugiés a déclaré que seule une poignée de pays africains a élaboré des stratégies nationales de prévention des catastrophes et a souligné la nécessité de déterminer l'ensemble des parties prenantes au début des processus décisionnels aux fins de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie. Khursid Alam, Conseiller Politique de l'Equipe Internationale de Gestion des Situations d'Urgence d'Action Aid International, a souligné la nécessité pour la gouvernance d'être centrée sur l'être humain et de s'assurer de la participation des groupes vulnérables.

Le débat qui a suivi s'est focalisé sur: la surpopulation en tant que cause profonde de vulnérabilité; la nécessité de l'imputabilité, la coordination entre les agences donatrices et les approches participatives; et, le rôle des plates-formes nationales et régionales.

**Session thématique: Gouvernance locale – les conditions préalables à une prévention efficace des risques de catastrophes:** Cette session a eu lieu vendredi 21 janvier et a été présidée par Christina Bollin, Programme Manager, Division de la Gestion des Risques de Catastrophes, Agence de la Coopération pour le Développement, GTZ.

Horst Müller, Chef de la Division 'Developmental Relief and Transitional Aid' au Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et le Développement, a mis l'accent sur le rôle de la bonne gouvernance locale dans la prévention des risques. Angeles Arenas, Conseiller Régional sur la Prévention des Catastrophes, auprès du PNUD, a déclaré que les politiques en matière de gouvernance devraient renforcer le capital social à travers l'équité et l'insertion. Lucas Simão Renço, Administrateur du District de Búzi, au Mozambique, a décrit un programme réussi de gestion des risques, intégrant des études de risques participatives, des simulations, le savoir traditionnel, et les communautés locales. David Smith, Conseiller Régional de l'AJCI pour l'Amérique Centrale, a souligné l'importance de la documentation des ressources perdues ainsi que des vies perdues. Oscar René, représentant de la société civile hondurienne d'Alcántara, a mis en relief les avantages de la participation de la société civile pour la planification à long terme dans un cadre politiquement instable. Mohammed Yousaf Pashtun, Ministre Afghan du Développement Urbain et de l'Habitat, a déclaré que son pays dispose désormais d'une nouvelle opportunité pour édifier des structures de gouvernance efficaces.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont fait référence aux liens entre les communautés marginalisées et les autorités municipales, aux risques dus au développement, à la décentralisation des régions pluriculturelles, et à la coordination entre les agences gouvernementales.

**Groupe thématique 2 – Détermination, évaluation, surveillance et alerte précoce, des risques:** Des sessions ont été tenues sur: les approches intégrées en matière de gestion des risques de crues et de sécheresse; les dangers multiples posés aux milieux urbains; l'évolution et les indicateurs de la vulnérabilité; la communication efficace des risques; l'alerte précoce efficace et centrée sur l'être humain; les données concernant les prises de décision fondées sur des preuves scientifiques; et, la mise en place d'observatoires pour la prévention des risques.

**Groupe de discussion:** le groupe de discussion s'est déroulé mercredi 19 janvier et a été présidé par Helen Wood, de l'Administration Nationale Américaine des Affaires Océaniques et Atmosphériques.

Barbara Carby, de l'Office Jamaïcain de la Préparation aux Catastrophes et de la Gestion des Situations d'Urgence, a déclaré que la capacité de décentralisation peut habiller les communautés, mais que le maintien de l'intérêt est difficile, en particulier lorsque les événements extrêmes ne se produisent pas fréquemment. Kenzo Hiroki, du Ministère japonais des Terres, de l'Infrastructure et du Transport, a déclaré que la mise en place de systèmes d'alerte précoce peut réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de morts causés par les catastrophes aquatiques, mais seulement s'ils englobent une infrastructure d'évacuation et des programmes d'éducation. Laban Ogallo, Coordinateur de Projet, au Centre de Surveillance de la Sécheresse de l'OMM à Nairobi, a décrit les difficultés rencontrées dans le domaine de la surveillance, dans les pays à faibles capacités technologiques. Erich Plate, de l'Université de Karlsruhe, a appelé à une approche interdisciplinaire dans le domaine de la gestion des risques et à des méthodes de prévisions à la mesure des risques encourus. Au sujet de la mise en place de systèmes d'alerte précoces fonctionnels, Loy Rego, du Centre Asiatique de Préparation aux Catastrophes, a souligné la nécessité d'apprendre des bonnes pratiques et de respecter le savoir local.

**Session thématique: gestion intégrée des risques d'inondation à travers des systèmes appropriés d'échange de données et de renforcement des capacités:** Cette session a eu lieu le jeudi 20 janvier, et a été coprésidée par Bruce Stewart, Directeur Adjoint du Bureau Australien de Météorologie, et Akira Terakawa, Directrice du Secrétariat chargé des Activités Préparatoires de l'Institut de Recherche de l'UNESCO sur les Travaux Publics. Dans le débat qui a suivi, les participants ont traité de la définition de la vulnérabilité, du besoin d'objectifs inscrits dans des calendriers, du partage des



risques dans les communautés pauvres, des catastrophes dues aux activités humaines et de l'échange transfrontières de données en temps réel.

Au sujet de l'échange de données, Atu Kaloumaira, Conseiller en matière de Prévention des Risques, auprès de la Commission sud-africaine des Géosciences Appliquées, a souligné l'importance de l'intégration des données hydrologiques et météorologiques pour l'amélioration de la préparation et de la réactivité aux catastrophes. Bobby Prabowo, Project Manager, à la Direction Générale Indonésienne des Ressources en Eau, a mis l'accent sur le problème des flux de débris et de sédiments dans les crues éclair. Slobodan Simonovic, de l'Université de l'Ontario de l'Ouest, a détaillé les activités de la réponse aux crues.

Au sujet du renforcement des capacités, Joachim Saalmüller, Chargé de Project, au sein du Programme Associé de l'OMM pour la Gestion des Crues, s'est focalisé sur les aspects juridiques de la gestion intégrée des flux. Andreas Haiduk, Ingénieur des Eaux, à la Société Jamaïcaine des Ressources en Eau, a parlé des enseignements tirés de l'utilisation des outils d'annonce des crues. Il-Pyo Hong, Attaché de Recherche, de l'Institut Coréen des Technologies de Construction, a présenté une étude de cas sur le renforcement des capacités dans le domaine de la cartographie des risques d'inondation. Qazi Kholiqzaman Ahmad, Président de la Bangladesh Unnayan Parishad, a présenté un rapport sur les comités communautaires pour la gestion des crues en Asie du Sud.

Les participants ont ensuite examiné le projet de déclaration sur la gestion intégrée des risques de crues.

**Groupement thématique 3 – Connaissances, innovation et sensibilisation à l'édification d'une culture de sécurité et de résistance:** Des sessions ont été tenues sur: la sensibilisation au développement durable; la sensibilisation des jeunes professionnels; le patrimoine culturel en matière de gestion des risques; les initiatives de conscientisation publique ciblant de manière équilibrée les hommes et les femmes; la mise en œuvre de programmes de recherche et développement; les analyses de rentabilité; la recherche et l'atténuation des risques de crues, de glissements de terrain et de tremblements de terre; le soutien de la résistance communautaire; et, le renforcement des capacités.

**Groupe de Discussion:** Ce groupe de discussion s'est déroulé mercredi 19 janvier et a été présidé par Alberto Maturana, Directeur de l'Office National Chilien de la Gestion des Situations d'Urgence.

Le Directeur Général de l'UNESCO, Matsuura, a souligné la nécessité de respecter le savoir local. Purna Bahadur Khadka, Ministre népalais de l'Intérieur, a mis en relief l'éducation formelle et informelle pour l'amélioration de la prise de conscience des tremblements de terre. Yukio Yoshimura, Vice-président de la Banque Mondiale, a mis en exergue le Réseau Mondial pour l'Apprentissage du Développement, mis en place par la Banque, et a introduit les interventions des participants du Sri Lanka, d'Indonésie et du Vietnam, via conférence vidéo en direct. Hiroyuki Kameda, de l'Université de Kyoto, a présenté un exposé sur le développement des connaissances sur le terrain et la mise en application des innovations en matière de recherche communautaire. Gloria Bratschi, spécialiste en matière de planification des activités de prévention des risques, en Argentine, a suggéré l'emploi des méthodes utilisées par les médias dans le domaine de la prévention des risques. Eva von Oelreich, Directrice des politiques de prévention des risques de catastrophes, à l'IFRC, a parlé de l'importance de bâtir des communautés résistantes, dans le respect dû aux coutumes et aux cultures locales. Everett Ressler, Chargé de Programme au sein des Services d'Intervention d'Urgence de l'UNICEF, a souligné la vulnérabilité des enfants aux catastrophes, et a proposé d'accorder une priorité aux enfants dans les stratégies de réduction des risques.

**Session thématique: Instauration d'une culture de prévention – Initiatives de conscientisation publique ciblant de manière équilibrée les hommes et les femmes:** Cette session a eu lieu jeudi 20 janvier et a été modérée par Bratschi. Cheryl Anderson, du Réseau Parité et Catastrophes, a présenté un exposé sur la production du "Livre Source sur la Parité Hommes-Femmes et les Catastrophes." Mahdavi Ariyabandu, Chef d'Equipe du Programme du Groupe Intermédiaire 'Développement Technique' (GIDT) d'Asie du Sud, a présenté des cas sud asiatiques d'intégration de la parité hommes-femmes dans l'éducation publique. Ramiro Batzin, journaliste et membre du Conseil Autochtone d'Amérique Centrale, a présenté un exposé sur l'application du 'Riskland Game' par les Mayas, un outil éducationnel visant à améliorer la prise de

conscience des dangers. Ana Maria Bejar, représentante de Save the Children UK à Cuba, a donné un aperçu sur les campagnes de préparation aux catastrophes, ciblant les femmes. Xavier Castellanos, Délégué chargé de la Préparation aux Catastrophes au sein de l'IFRC, a parlé de la responsabilité des médias dans les alertes aux catastrophes. Pedro Ferradas, Délégué Régional Chargé de la Préparation aux Catastrophes, au sein du GIDT, s'est focalisé sur les droits des populations vulnérables dans les catastrophes. Rowena Hay, Directrice Générale d'Umvoto Africa, a parlé des femmes en tant qu'actrices de poids dans la reconstruction post-catastrophes. Armine Mikayelyan, Présidente de l'organisation Femmes pour le Développement, a mis en relief la participation des femmes et des enfants dans les Campagnes Mondiales des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes. Ricardo Pérez, Chargé de l'Information Régionale au sein de l'Organisation Pan Américaine de la Santé, a présenté un exposé sur l'utilisation de feuillets radiophoniques pour la conscientisation et la sensibilisation aux catastrophes.

**Groupement thématique 4 – Réduction des facteurs de risque sous-jacents:** Des sessions ont été tenues sur: le financement de la prévention des risques; les risques de catastrophes et les services financiers; la gestion environnementale et la prévention des catastrophes; les politiques visant à améliorer la sécurité des constructions; la gestion communautaire des catastrophes; la restauration post-catastrophes; la prévention des catastrophes dans les zones rurales; les moyens de vivre résistants et durables; et la prévention des risques posés à la santé, les services sanitaires et autres infrastructures critiques.

**Groupe de Discussion:** Ce groupe de discussion s'est déroulé mardi 18 janvier et a été présidé par Borbély László, Ministre Délégué Roumain chargé des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire.

Yong Sung Park, Président de la Chambre de Commerce International, a parlé du rôle du secteur privé dans la gestion des catastrophes. Tsuneo Okada, Directeur Général, de l'Association Japonaise pour la Prévention des Catastrophes, a souligné la nécessité de moderniser les constructions existantes en y intégrant les nouvelles normes. Rocío Sáenz, Ministre costaricain de la Santé, a donné un aperçu sur l'expérience latino-américaine avec la vulnérabilité des hôpitaux. Svein Tveitdal, Directeur de la Division du PNUE chargée de la Mise en Œuvre des Politiques Environnementales, a mis en exergue les liens avec la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, et a souligné l'intention du PNUE d'établir, en collaboration avec la SIPC, un programme mondial focalisé sur la gestion environnementale dans le cadre de la prévention des risques de catastrophes. Parlant au nom de David Nabarro, du Bureau du Directeur Général de l'Action Sanitaire dans les Situations de Crise, au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Wilfried Kreisel, Directeur du Centre de l'OMS à Kobe, a attiré l'attention sur la vulnérabilité du secteur de la santé aux catastrophes.

Kazunobu Onogawa, Directeur du Centre des Nations Unies pour le Développement Régional, a recommandé que, d'ici 2015, les pays intègrent la gestion communautaire des catastrophes dans les politiques de développement locales et nationales et s'assurent que les écoles et les hôpitaux disposent de capacités de résistance. Amod Dixit, Secrétaire Général, de la Société Nationale Népalaise pour les Technologies Anti-sismiques, a déclaré que les risques sous-jacents sont connus, et a donné un aperçu sur les objectifs établis dans le domaine des normes de construction. Jamilah Mahmood, Président du Comité du Réseau asiatique pour la Prévention des, et la Réactivité aux, Catastrophes, a souligné le rôle central des femmes dans l'éducation informelle et l'importance des organisations de la société civile en tant que premiers répondeurs.

Dans le débat qui a suivi, les commentaires se sont focalisés sur les questions de parité hommes-femmes, sur l'absence de terminologie commune, sur le système d'alerte précoce pour l'Océan Indien, et, sur la pertinence des ODM.

**Session thématique: Les Fonctions de la Prévention des Catastrophes et les Moyens de Vivre durables et résistants aux catastrophes:** Cette session s'est déroulée le 21 janvier, et a été coprésidée par Tadatsugu Tanaka, de l'Université de Tokyo, et Anil Subedi, Directeur National du GIDT au Népal.

Mineichi Iwanaga, Vice-ministre Japonais de l'Agriculture, des Forêts et de la pêche, a mis en relief la contribution du Japon dans la réactivité aux catastrophes de l'océan indien. Yohei Sato, de l'Université Agronomique de Tokyo, a déclaré que les activités agricoles dans les communautés rurales peuvent accroître la résis-



tance aux catastrophes. Sumedha Jayasena, Ministre Sri Lankaise de la Promotion des Femmes et de la Sécurité Sociale, a encouragé les efforts fournis dans le domaine de la reconstruction, de se focaliser sur les moyens de vivre durables. Taizo Homma, Directeur Général de la Préfecture de Niigata, au Japon, a expliqué le rôle des systèmes de drainage dans la prévention des catastrophes.

Rogelio Concepcion, Directeur du Bureau Philippin chargé de la Gestion des Eaux et des Sols, a parlé du caractère plurifonctionnel des rizières en terrasses. Fahmuddin Agus, Président de l'Institut Indonésien de Recherche Edaphique, a souligné le rôle de la foresterie et des cultures immergées dans la prévention des risques de crues. Wu Bin, de l'Université Agronomique de Pékin, a appelé à la sensibilisation et à l'amélioration de la gestion. Madhavi Ariyabandu a mis l'accent sur les liens entre les changements climatiques et les moyens de vivre. Amjad Bhatti, journaliste spécialiste du développement, à l'Institut des Politiques de Développement Rural du Pakistan, a déclaré que les États ne devraient pas "se dérober" de leur responsabilité première de fournir la sécurité à leurs citoyens.

**Groupe 5 – Préparation à une réactivité efficace:** Des sessions ont été tenues sur: la préparation humanitaire; la mise en action de la recherche; les technologies d'information et de communication; El Niño et la sécurité alimentaire; les études de cas dans le domaine de la préparation; la coordination et les partenariats; et, les approches intégrées à l'évaluation des catastrophes.

**Groupe de Discussion:** Ce groupe de discussion a eu lieu vendredi 21 janvier et a été présidé par Siddiqur Rahman Choudhury, Secrétaire d'Etat au Ministère Bangladais de l'Alimentation et de la Gestion des Catastrophes.

Carlos Scaramella, Chef de l'Unité chargée de la Préparation et de la Réactivité aux Situations d'Urgence, au sein de la WFP, a décrit la stratégie mise en place par la WFP pour la préparation aux situations d'urgence. Randolph Kent, du King's College de Londres, a déclaré que les programmes et les plans de prévention des risques de catastrophes doivent être étayés par des stratégies fondées sur des objectifs clairs et concrets. Faisant état des capacités et des mécanismes disponibles de prévention des risques de catastrophes, il a souligné la nécessité d'une volonté politique pour la prise de mesures de préparation efficaces. José Llanes Guerra, Directeur de l'Office National Cubain chargé de la Gestion des Catastrophes, a donné un aperçu sur l'approche cubaine en matière de défense civile, soulignant le rôle des activités communautaires et de leadership local.

Fernanda Teixeira, Secrétaire Générale de la Croix Rouge mozambicaine, a mis en relief les approches communautaires à long terme en matière de préparation aux catastrophes, l'absence de financements pour les programmes de préparation durables, et la nécessité d'indicateurs et d'évaluations pour s'assurer de la préparation. Johan Schaar, Chef de la Division chargée de l'Aide Humanitaire et de la Gestion des Conflits, de l'Agence suédoise de Coopération pour le Développement International, a mis en relief les difficultés rencontrées dans le financement de la préparation aux catastrophes, suggérant que les budgets de l'aide humanitaire sont déjà inadéquats. Mettant en exergue la nature changeante des risques, Yvette Stevens a souligné la responsabilité de la communauté internationale dans le traitement des risques mondiaux, régionaux et locaux qui contribuent aux catastrophes.

Les participants ont ensuite présenté leurs observations sur: le rôle des Nations Unies dans la coordination de la préparation; l'absence de priorité pour la prévention des risques de catastrophes; les liens entre les priorités de la réduction de la pauvreté et la préparation aux catastrophes; le rôle de la Charte Humanitaire du Projet de la Sphère et des Normes Minimales applicables à la Réactivité aux Catastrophes; et la nécessité de la coopération régionale.

**Session thématique: La Télécommunication sauve des vies – le rôle des technologies d'information et de communication:**

Cette session a eu lieu mardi 18 janvier et a été modérée par Cosmas Zavazava, Chef de l'Unité chargée des PMA et des Points Focaux des Télécommunications en Situation d'Urgence, de l'Union Internationale de Télécommunication (UIT). Il a mis en exergue le travail mené actuellement par l'UIT dans le domaine des communications en situation d'urgence, et a souligné le rôle critique que les télécommunications jouent dans tous les aspects de l'atténuation des catastrophes.

Samer Halawi, Directeur Régional Afrique- Moyen-orient, de la compagnie 'Inmarsat Limited', a cité des exemples de technologies de communication satellitaire actuellement sauvant des vies et facilitant les opérations de secours. Il a expliqué les activités de 'Télécoms Sans Frontières' dans l'aide à l'établissement de commu-

nications pour les communautés touchées. Naoko Iwasaki, Directeur adjoint, de la Division chargée de la Coopération Internationale, du Centre de des Technologies d'Information et de Communication de l'UIT, a souligné le rôle des universités dans la gestion des catastrophes et leur coopération avec le secteur gouvernemental et le secteur de l'industrie et du commerce. Gary Fowlie, Chef des Relations avec les Médias et de l'Information Publique, au sein de l'UIT, a parlé de la contribution des activités menées dans le cadre du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

Dans le débat qui a suivi, des questions ont été soulevées sur l'amélioration de l'accès des pays en développement et des communautés vulnérables aux systèmes de communication, sur les coûts des technologies de communication modernes, sur les initiatives de l'UIT dans le domaine de la gestion des catastrophes et, sur le rôle de l'éducation dans la prévention des risques.

**SESSIONS REGIONALES:** Cinq réunions régionales ont été tenues durant la semaine. Le 19 janvier, une réunion régionale s'est tenue en Amérique Centrale. Des réunions régionales sur les PEID et sur l'Asie ont été tenues le 20 janvier, et une session sur le thème "Proximité géographique – les menaces communes" s'est tenue le 21 janvier.

**RAPPORT CONCERNANT LES DISCUSSIONS DE LA REUNION THEMATIQUE:** Au cours de la séance plénière du samedi 22 janvier, la Conférence a entendu lecture du rapport concernant la Réunion Thématique. Un rapport de synthèse comportant un premier aperçu des thèmes et des questions émergentes a été distribué, sachant que le rapport d'analyse exhaustive sera émis, après la Conférence, sur le site web de la CMPC (<http://www.unisdr.org/wcdr>). Le rapport exprime l'espoir que les résultats de la réunion thématique guideront la mise en application du Cadre d'Action et de la Déclaration de Hyogo, et les fréquents appels à des actions "concrètes, visibles et financées de manière adéquate." Le rapport résume les principales questions soulevées dans les tables rondes et dans les groupes de discussion et les débats thématiques, signalant que la plupart des thèmes communs récurrents sont l'intégration de la prévention des risques de catastrophes dans le développement durable et le rattachement des objectifs visés aux ODM.

Les Présidents de chacun des groupes de discussion thématiques ont également présenté un rapport sur les débats de la semaine.

Présentant le rapport concernant le Groupement thématique 1, Mtshali a souligné la nécessité d'intégrer la prévention des risques de catastrophes dans la planification du développement. Elle a indiqué que la bonne gouvernance est une condition préalable pour une prévention des risques étayée par la justice sociale, et qu'elle devrait intégrer un leadership fort, une décentralisation, une coopération nationale et des processus participatifs qui engendrent une capacité de résistance communautaire et une focalisation sur les pauvres et les vulnérables.

Wood a présenté le rapport concernant le Groupement thématique 2, soulignant l'importance d'un dispositif d'alerte précoce centré sur l'être humain, d'approches interdisciplinaires et de politiques établissant des liens entre les dimensions locales, nationales et internationales et intégrant le savoir traditionnel.

Maturana a présenté le rapport concernant le Groupement thématique 3, mettant en exergue le rôle particulier des enfants et des écoles, en tant qu'agents d'éducation, et a déclaré que les médias, déjà efficaces dans les reportages sur les catastrophes, pourraient être des outils puissants pour la sensibilisation aux catastrophes.

Un délégué roumain a présenté le rapport concernant le Groupement thématique 4, au nom de László. Il a déterminé plusieurs facteurs contribuant aux risques des catastrophes et a précisé que les domaines de focalisation futurs englobent la prévention de ces vulnérabilités, l'élaboration d'outils de gestion, la promotion du partage des risques financiers et la mise en place de partenariats entre les secteurs public et privé.

Choudhury a présenté le rapport concernant le Groupement thématique 5. Il a souligné qu'en dépit du fait que les facteurs de risques soient largement reconnus comme étant en augmentation, ils restent inadéquatement compris et insuffisamment traités, ajoutant que ces problèmes sont particulièrement importants dans la sphère des changements climatiques.

Rowena Hay a présenté à la plénière le rapport concernant les résultats des réunions régionales. Elle a déclaré que les régions ont accompli des progrès significatifs dans l'élaboration de politiques à long terme, de stratégies et de cadres institutionnels, et que la



reconnaissance accrue des catastrophes transfrontières a renforcé les initiatives régionales. Soulignant que les événements extrêmes donnent lieu à un "changement quantique au niveau de la prise de conscience," mais que le changement actif est lent, elle a appelé "à une patience communet et à un engagement ferme."

### FORUM PUBLIC

Samedi, 22 janvier, au cours de la plénière, Takahiro Harada, Directeur Général Adjoint chargé de la Gestion des Catastrophes, du Cabinet du Conseil des Ministres du Japon, a présenté le rapport concernant le Forum Public qui s'est tenu du 18 au 22 janvier et qui a consisté en un une série d'ateliers, de stands d'exposition, de sessions de posters et d'un centre de services. Il a précisé que près de 40000 personnes ont visité le Forum, qui a été préparé et coordonné par le Secrétariat de la CMPC et des Gouvernements du Japon et de Hyogo. Il a fait l'éloge du Forum pour avoir permis un échange d'expériences et des leçons apprises du tremblement de terre de Grant Hansin-Awaji, et pour avoir apporté la contribution significative au renforcement des réseaux pour l'établissement de communautés résistantes aux catastrophes.

De plus amples renseignements sur le Forum Public sont disponibles sur le site web de la CMPC: <http://www.unisdr.org/wcdr/>.

### SESSION DE CLOTURE

La session de clôture de la CMPC s'est tenue samedi 22 janvier. Les délégués y ont entendu des rapports sur les débats de la Réunion Thématique et du Forum Public, et sur les travaux du Comité de vérification des pouvoirs. Ils y ont également adopté le document du programme "Édifier la résistance des pays nations et des communautés aux catastrophes: Cadre d'Action de Hyogo au titre de la période 2005-2015" (A/CONF.206/L.2/Rev.1) et la Déclaration de Hyogo (A/CONF.206/L.3/Rev.1).

Dans leurs déclarations de clôture, les délégués ont présenté leurs observations sur les documents produits. Le Soudan, au nom du Groupe Africain, a déclaré que sa région n'économisera aucun effort pour s'assurer de la mise en application effective des résultats de la CMPC. L'Iran, au nom du Groupe Asiatique, a exprimé l'espoir de voir les priorités déterminées dans le document être mises en œuvre de manière intégrale au cours de la décennie à venir. La Roumanie, au nom du Groupe des pays d'Europe orientale, s'est déclarée confiante que les documents produits serviront à guider la prévention des risques. Le Brésil, au nom du Groupe Amérique Latine et Caraïbes, a déclaré que le Cadre d'Action et la Déclaration mèneront à une nouvelle prise de conscience internationale des catastrophes. L'Allemagne, au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, a déclaré que l'accord témoigne d'un engagement international uni à prévenir les risques de catastrophes. La Société de la Croix Rouge japonaise a déclaré que les tâches qui restent à faire englobent la transformation les déclarations en actions concrètes et l'établissement d'objectifs et d'indicateurs fermes.

Une déclaration de la Société Civile à l'intention de la CMPC a été livrée à la plénière par Zenida Delica, Directrice du Centre Asiatique de Préparation aux Catastrophes, au nom des organisations de la société civile et des chercheurs en matière de gestion des risques et de réactivité aux catastrophes. La déclaration exprime un grief sur la mort des personnes frappées par le tsunami, et sur la situation de celles touchées qui ont survécu à cette catastrophe, et partage la compassion de tous ceux qui ont participé aux efforts de secours. Elle reconnaît la responsabilité de tous de traduire le grief et la compassion du monde entier en engagements durables, et celle de la société civile de transformer la vision dégagée par la CMPC en actions au cours de la prochaine décennie. La Déclaration de la Société Civile signale que les déclarations passionnées faites à la plénière et les vues échangées dans les sessions thématiques n'ont pas atteint le document conclusif, et que les gouvernements sont en train de fuir leurs responsabilités au lieu de prendre l'engagement le plus fort possible. La Déclaration précise que la volonté politique est la condition la plus importante pour la prévention des catastrophes et qu'elle a fait défaut dans les années qui ont suivi la Stratégie de Yokohama. Elle reconnaît en outre que la prévention des risques de catastrophes est un élément essentiel du développement et a appelé à son intégration dans les OMD et dans la formulation des objectifs et dans l'affectation des fonds pour une action responsable et transparente. Enfin la Déclaration encourage les délégués à s'assurer que le document conclusif garantit un engagement politique soutenu apte à se traduire en action concrète visant à rendre le monde un endroit plus sûr pour tous.

Le Rapporteur de la Conférence, Moghimi, a présenté le rapport provisoire de la Conférence (A/CONF.206/L.7), précisant qu'il sera parachevé après la clôture des travaux de la Conférence. La Conférence a endossé le rapport provisoire.

Dans ses remarques de clôture, Jan Egeland a souligné que la catastrophe de l'océan indien a approfondi l'obligation de la communauté internationale d'établir un cadre d'action clair pour la prévention des risques de catastrophes et l'édification de communautés résistantes. Il a ainsi souligné l'engagement de la CMPC à, entre autres: employer une approche multirisques en matière de prévention des catastrophes; placer les risques de catastrophes au centre des politiques, et l'intégrer dans le travail de développement; combler le "fossé en matière développement" de manière à permettre la prise en charge de la prévention des risques par les acteurs de la société civile et par les communautés touchées; réduire les lacunes en matière de connaissance et d'action; et, s'adosser sur la dynamique suscitée par la Conférence pour accélérer la mise en application du cadre d'action de Hyogo. Il a déclaré que le Secrétariat de la SIPC et le GTIA ont été sollicités d'élaborer des indicateurs de mise en application, ajoutant que bien que n'étant pas juridiquement contraignants, les documents sont porteurs d'un engagement moral fort pour guider les Etats dans leurs actions. Il a parl, enfin, des partenariats édifés à la CMPC, y compris la Plate-forme Internationale pour l'Alerte Précoce, l'Initiative Internationale Anti-Cruets et l'alliance pour la prévention des risques de tremblements de terre.

Le Président Murata a mis en exergue que la réussite de la CMPC dans l'élévation du profil de la prévention des risques de catastrophes dans l'ordre du jour international. Il a déclaré que la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes est la responsabilité des Etats et des communautés, affirmant que l'humanité est suffisamment avancée pour être capable d'éviter les catastrophes. Il a encouragé la traduction de l'engagement montré à la CMPC en actions concrètes. Il a exprimé ses remerciements et a clôturé la Conférence à 12 h 32.

### BREVE ANALYSE DE LA CMPC

Avant même que les délégués à la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes (CMPC) aient achevé leur travail, un sentiment de satisfaction général s'est répandu dans les Salles de Réception de l'Hôtel Portopia de Kobe-Hyogo, et plusieurs participants ont été vus en train de se féliciter les uns les autres de cet événement international unique. Tenue, comme elle l'a été, au lendemain de l'une des catastrophes les plus dévastatrices du siècle (le tremblement de terre – tsunami du 26 décembre), la Conférence, propulsée comme par un mouvement tectonique hors de la relative obscurité dans laquelle elle était, et placée au centre de la scène internationale, a été largement reconnu comme ayant réussi à répondre aux besoins urgents de la planète avec une précision surprenante.

Si la montée du profil politique, survenue en dernière minute, l'auditoire et les projecteurs des médias ont donné lieu à des craintes de voir les travaux programmés de la Conférence être éclipsés, ces craintes ont fini pas se dissiper, les participants ayant réussi à traiter les besoins urgents du bassin de l'Océan indien tout en gardant leur ligne de mire sur l'objectif à long terme consistant à prévenir les risques de catastrophes et la vulnérabilité. Cette brève analyse donne un aperçu sur les débats qui ont lieu à Kobe, souligne quelques-uns des sujets de contention soulevés dans la négociation des résultats de la Conférence, et présente quelques-uns des défis posés à leur mise en application.

### S'ADAPTER AUX CATASTROPHES

Il y a eu de premières craintes de voir la dévastation qui s'est abattue sur les pays du bassin de l'Océan indien, et l'extraordinaire réponse humanitaire et médiatique qui a suivi, menacer de rapetisser la CMPC, dont le profil parmi les différentes "conférences internationales" n'a jamais été vraiment prééminent. Tout le long du processus préparatoire, il était clair que le rassemblement allait être orienté davantage vers des experts techniques, et il a été décidé depuis longtemps qu'il devait avoir lieu à "un niveau officiel élevé."

A l'actif des organisateurs, le dur labeur investi dans le processus préparatoire a payé richement, ces derniers ayant imaginé un ordre du jour qui, non seulement englobait des sessions spéciales consacrées aux catastrophes de l'Océan indien mais qui a été capable de réorienter l'attention vers la tâche plus banale consistant à traiter le problème prioritaire de la conception du cadre



devant régir la prévention des risques des catastrophes, sur le long terme. L'engagement du Japon, en sa qualité de pays hôte, en faveur de la CMPC a également contribué à sa réussite. En effet, les commémorations du séisme de 1995 du Great Hanshin-Awaji, célébrées à l'ouverture de la Conférence, et la prééminence dont a bénéficié ce cas et d'autres encore, à travers les échanges d'expériences et des enseignements tirés des sessions consacrées aux divers groupements thématiques et des forums publics, ont permis de s'assurer de l'omniprésence des considérations touchant à la préparation, à la conscientisation et à l'atténuation des catastrophes sur le long terme.

Les délégués ont abordé les catastrophes des tremblements de terre – tsunami d'abord dans une Session Thématique Spéciale consacrée à l'établissement d'un système d'alerte précoce, puis, dans une Session Plénière Spéciale, au cours de laquelle plusieurs pays et de nombreuses organisations se sont engagés à apporter leur soutien technique, informationnel et monétaire à la mise en place, sous la coordination des Nations Unies, d'un système d'alerte précoce dans l'Océan indien. La Conférence a émis une déclaration commune traçant les grande lignes des dispositions prises en faveur d'un système d'alerte précoce intérimaire et les engagements pris en faveur du processus qui commencera concrètement à la réunion technique parrainée par l'UNESCO prévue en mars 2005.

En outre, sans doute stimulé par les nombreux exposés émouvants et les images impressionnantes de l'assaut des vagues, qui ont été diffusées au démarrage de la session technique, un consensus a été réalisé autour du Cadre d'Action de Hyogo, qui porte un poids politique et moral considérable. Le message de la CMPC souligne la centralité de l'intégration de la prévention des risques de catastrophes dans les politiques de développement durable et dans les politiques, programmes et stratégies de réduction de la pauvreté. Il englobe également un ensemble impressionnant de lignes directrices et de suggestions pratiques à suivre par tous les pays, s'ils souhaitent se tenir prêts à faire face à l'implacable élévation de l'incidence des catastrophes naturelles et des catastrophes induites par l'homme.

### LES RESULTATS DE HYOGO

Comme dans n'importe quel texte élaboré par 168 Etats, assorti de contributions de dizaines d'acteurs intergouvernementaux et autres, la formulation finale représente un compromis sur de nombreux sujets. A leur crédit, les pays ont fait preuve de réserve dans le traitement des questions polémiques. A titre d'exemple, la question des catastrophes technologiques s'est avérée moins sujette à controverse que certains le croyaient. En effet, il y a eu une entente tacite que l'examen des questions aussi contentieuses que celles du terrorisme et de la sécurité nucléaire ne devrait pas mettre en péril les négociations.

Toutefois, l'accord autour de la référence controversée au lien entre les catastrophes et les changements climatiques a d'abord semblé quelque peu flottant. Les Etats-Unis et certains de leurs alliés les plus proches ont remis en question la qualification des changements climatiques de facteur majeur contribuant au nombre croissant de calamités naturelles à travers le globe, tandis que d'autres délégués, en particulier, ceux de l'UE et des petits Etats insulaires en développement, ont insisté sur l'important lien de causalité entre l'accroissement des dangers et les changements climatiques. L'importance de cette question a été mise en évidence par l'assistance débordante qui a pris part aux quelques sessions thématiques qui ont été consacrées à l'examen de ce lien. Cependant, en dépit des positions tranchées, au dernier quart d'heure, Marco Ferrari, le très efficace Président suisse de la Grande Commission, a réussi à négocier un accord sur la reconnaissance à la fois les changements climatiques et la variabilité.

Contrairement à d'autres dialogues intergouvernementaux, "la bonne gouvernance" n'a pas été prêchée avec la même ferveur. Certains délégués ont, en privé, remis en question son applicabilité dans les situations d'urgence dans lesquelles une préparation efficace et une réhabilitation rapide sous un commandement centralisé seraient plus importantes. D'autres ont été entendus faire observer que, bien que Cuba ne soit pas, selon les normes de certains pays, un exemple de bonne gouvernance, ses systèmes réussis de défense civile et de réactivité aux ouragans ont été loués tout le long de la réunion.

Les points de vue divergents sur la question de l'évaluation ont été étroitement associés à l'appel lancé par plusieurs pays en faveur de l'établissement d'objectifs et d'indicateurs. Finalement, les délégués ont décidé de procéder à une "évaluation appropriée" de la mise en application du Cadre, sans établir de calendriers précis.

Néanmoins, certains se sont dits confiants que le caractère ouvert à tous de la disposition concernant l'évaluation a été équilibré par l'accord en vertu duquel les pays élaboreraient des indicateurs génériques, réalistes et mesurables, en guise de première étape nécessaire au suivi des progrès accomplis.

La principale critique formulée par les participants à l'égard du document négocié porte sur l'absence d'engagements clairs de la part des donateurs et d'objectifs inscrits dans des calendriers précis. En effet, même la référence appelant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de vies perdues dans des catastrophes liées à l'eau, a été reléguée à une note de bas de page. En outre, les tentatives d'introduire des obligations clairement établies, en particulier dans le domaine de la mise à disposition des ressources financières aux pays en développement, ont été fermement étouffées par de puissants donateurs. La société civile, représentée par plus de 160 ONG participantes, a été particulièrement éloquent à cet égard, et dans sa déclaration à la plénière de clôture, elle a appelé à intégrer la prévention des risques de catastrophes dans les Objectifs de Développement du Millénaire et à lui accorder une priorité en tant que besoin de base. Elle a mis en relief la coupure entre l'accord final et les sessions consacrées aux groupements thématiques pragmatiques et a critiqué les gouvernements pour avoir "opté pour une vision au lieu de l'action."

### EN ROUTE VERS 2015

Le Cadre d'Action de Hyogo pour la période 2005-2015 est comme son nom l'indique: un cadre. Bien qu'elle mette en exergue le rôle des systèmes d'alerte précoce contre les risques naturels, des télécommunications avancées et de l'échange d'information, la CMPC souligne la réalisation du fait que les dispositifs techniques ne constituent pas la réponse. Par conséquent, le test des décisions de la conférence résidera dans une large gamme d'activités centrées sur l'être humain, dans la formation et la sensibilisation des communautés locales, dans l'appui technologique et dans les approches régionales, visant à diffuser une culture de prévention à tous les niveaux. Cette traduction du Cadre en action concrète à tous les niveaux est l'essence de la Déclaration de Hyogo (élaborée à l'origine par les hôtes japonais), qui rend compte de la détermination politique et la solidarité internationale, engendrées par les récents événements et renforcés par la Conférence.

Le point de vue qui a dominé à Kobe était que la réussite de la CMPC sera jugée par le degré de coordination et de cohérence entre tous les acteurs pertinents. Plusieurs participants ont fait remarquer, que probablement grâce à sa focalisation sur les dangers réels et présents, la CMPC a été étonnamment dénuée de politisation. Beaucoup ont attribué ce succès au rôle central qu'y ont joué les agences des Nations Unies. En effet, contrairement à d'autres conférences où les Etats dominent le processus préparatoire, les préparatifs de la CMPC ont été un effort finement équilibré, combinant les contributions apportées par les gouvernements, le Secrétariat et la Task Force Inter-Agences. Les délégués ont également fait l'éloge du rôle du Secrétariat de la SIPC, et certains ont été entendus faire part de leur espoir de voir tous les efforts internationaux être canalisés en un seul processus sous l'égide des Nations Unies.

Cependant, dans le battage médiatique autour de la Conférence, certaines voix prudentes ont essayé de placer le problème de la prévention des risques de catastrophes dans une perspective plus large. Alors même que les délégués faisaient l'éloge de la réponse humanitaire sans précédent que le monde entier a apporté aux catastrophes de l'océan indien, quelques interventions passionnées ont rappelé à la Conférence que le nombre de morts d'une seule semaine parmi les victimes de la pauvreté, de la faim et des maladies transmissibles, dans le monde, dépasse celui de la dévastation causée par le récent tsunami. Le défi à relever par la communauté de la prévention des risques de catastrophes qui entame sa deuxième décennie d'action, consistera à appliquer son savoir, ses outils et ses efforts pour le traitement des "tsunamis silencieux" et envahissants, qui passent si souvent sous le radar des médias et de la communauté internationale, qui sont plus focalisés sur les événements extrêmes.

Dans l'un des groupements thématiques, un présentateur a évoqué le naufrage du Titanic. Il a comparé l'effet du séisme-tsunami à celui du choc que le public avait reçu en 1912. Les outils permettant de prévenir les catastrophes étaient là, mais les messages codés en Morse n'ont pas été entendus à temps, les signaux d'alarme ont été ignorés par les navires qui passaient par là, et les bateaux de sauvetage étaient peu nombreux. Cette tragédie a conduit à une reconsidération des règles de sécurité maritime.



Aujourd'hui, la CMPC a essayé de faire juste cela, en bâtissant sur la Stratégie de Yokohama de 1994 et en répondant aux cris du monde entier "Plus jamais ça !" Reste à voir maintenant si les fondations, jetées à Kobe, d'une réforme majeure des règles de sécurité de manière à les rendre plus adaptées à un monde enclin aux catastrophes, vont tenir la route.

## LES REUNIONS A VENIR

**EVITER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANGEREUX – SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE SUR LA STABILISATION DES GAZ A EFFET DE SERRE:** Ce symposium se réunira du 1<sup>er</sup> au 3 février 2005, au Centre Hadley de Recherche et de Prévision Climatique (Met Office), à Exeter, au Royaume-Uni. Pour plus de précisions, contacter: Rhian Checkland; tel: +44-20-7008-8139; fax: +44-20-7008-8206; e-mail: rhian.checkland@cvg.gov.uk; internet: <http://www.stabilisation2005.com>

**EDITION 2005 DE LA REUNION ANNUELLE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE SISMIQUE:** Cette réunion se déroulera à Ixtapa, au Mexique, du 2 au 6 février 2005. Commémorant le vingtième anniversaire du tremblement de terre de Mexico City, cette réunion mettra en exergue l'impact de l'événement et les progrès accomplis dans tous les domaines ayant rapport aux risques de tremblements de terre. Pour de plus amples renseignements, contacter: EERI; tel: +1-510-451-0905; fax: +1-510-451-5411; e-mail: [eeri@eeri.org](mailto:eeri@eeri.org); internet: <http://www.eeri.org/news/meetings/05am.html>

**26<sup>e</sup> CONFERENCE INTERNATIONALE ANNUELLE SUR LA GESTION DES CATASTROPHES:** Cette conférence se tiendra à Orlando, en Floride, aux Etats-Unis, du 3 au 6 février 2005. Pour plus de renseignements, contacter: John Todaro, Director; tel: +1-407-281-7396 ext.17; fax: +1-407-281-4407; e-mail: [jtodaro@femf.org](mailto:jtodaro@femf.org); internet: <http://www.emlrc.org/catastrophes2005.htm>

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES RISQUES COTIERS:** Cette conférence se réunira à Thanjavur, en Inde, du 9 au 11 février 2005. Pour plus de précisions, contacter: H.R. Vasanthi, SASTRA Deemed University; tel: +91-4362-235842; fax: +91-4362-264346; e-mail: [vasanthi@biotech.sastra.edu](mailto:vasanthi@biotech.sastra.edu); internet: <http://www.sastra.edu/icch/index.htm>

**PREMIER SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA GEO-INFORMATION POUR LA GESTION DES CATASTROPHES:** Cette conférence aura lieu à Delft, aux Pays-Bas, du 21 au 23 mars 2005. Pour de plus amples renseignements, contacter: Elfriede Fendel, Delft University of Technology; tel: +31-15-2784548; fax: +31-15-2784422; e-mail: [e.fendel@otb.tudelft.nl](mailto:e.fendel@otb.tudelft.nl); internet: <http://www.gdmc.nl/gi4dm>

**HUITIEME CONGRES MONDIAL SUR LE STRESS, LES TRAUMATISMES ET L'ADAPTATION:** Ce congrès est parrainé par l'International Critical Incident Stress Foundation (ICISF) et se tiendra à Baltimore, Maryland, aux Etats-Unis, du 16 au 20 février 2005. Pour plus de renseignements, contacter: Shelley Cohen, ICISF; tel: +1-410-750-9600; fax: +1-410-750-9601; e-mail: [scohen@icisf.org](mailto:scohen@icisf.org); internet: <http://www.icisf.org/8WC>

**INGENIERIE DES LITTORAUX 2005 – LA SEPTIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA MODELISATION, LES MESURES, L'INGENIERIE ET LA GESTION DES MERS ET DES LITTORAUX:** Cette réunion se tiendra à Algarve, au Portugal, du 13 au 15 avril 2005. Pour plus de précisions, contacter: Rachel Green, Wessex Institute of Technology; tel: +44-238-0293223; fax: +44-238-029-2853; e-mail: [rgreen@wessex.ac.uk](mailto:rgreen@wessex.ac.uk); internet: <http://www.wessex.ac.uk/conferences/2005/coastal2005>

**DEUXIEME CONFERENCE ANNUELLE SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA REACTIVITE AUX, ET LA GESTION DES, CRISES (ISCRAM2005):** Cette conférence se tiendra à Bruxelles, en Belgique, du 18 au 20 avril 2005. Pour plus de précisions, contacter: ISCRAM Secretariat; tel: +31-13-466-2018; fax: +31-13-466-3069; e-mail: [iscram2005@uvt.nl](mailto:iscram2005@uvt.nl); internet: <http://www.iscram.org/index.php?option=content&task=view&id=243&Itemid=2>

**16<sup>e</sup> CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE RECHAUFFEMENT DE LA PLANETE:** Cette conférence se déroulera à New York, NY, aux Etats-Unis, du 19 au 21 avril 2005. Pour les détails, contacter: James Roberts, GWXVI International

Programme Committee; tel: +1-630-910-1551; fax: +1-630-910-1561; e-mail: [jroberts@globalwarming.net](mailto:jroberts@globalwarming.net); internet: <http://www.globalwarming.net>

**CONFERENCE SUR LES SOLUTIONS AUX CATASTROPHES COTIERS 2005:** Cette réunion se tiendra à Charleston, Caroline du sud, aux Etats-Unis, du 8 au 11 mai 2005. Pour plus de précisions, contacter: American Society of Civil Engineers; tel: +1-703-295-6300; fax: +1-703-295-6144; e-mail: [conferences@asce.org](mailto:conferences@asce.org); internet: <http://www.asce.org/conferences/cd05>

**14<sup>e</sup> CONGRES MONDIAL SUR LES CATASTROPHES ET LA MEDECINE DES SITUATIONS D'URGENCE:** Cette congrès se réunira à Edinburgh, au Royaume-Uni, du 16 au 20 mai 2005. Pour de plus amples renseignements, contacter: Concorde Services; tel: +44-141-331-0123; fax: +44-141-331-0123; e-mail: [info@wcdem2005.org](mailto:info@wcdem2005.org); internet: <http://www.wcdem2005.org>

**PREMIERE CONFERENCE INTERNATIONALE ALEXANDER VON HUMBOLDT SUR LE PHENOMENE D'EL NIÑO ET SON IMPACT MONDIAL:** Cette conférence sera tenue à Guayaquil, en Equateur, du 16 au 20 mai 2005. Pour plus de renseignements, contacter: European Geosciences Union; tel: +49-5556-1440; fax: +49-5556-4709; e-mail: [egu@copernicus.org](mailto:egu@copernicus.org); internet: <http://www.copernicus.org/EGU/topconf/avh1>

**22<sup>e</sup> SESSIONS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'UNFCCC:** Les 22<sup>e</sup> sessions des Organes Subsidiaires de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques se tiendront du 16 au 27 mai 2005, à Bonn, en Allemagne. Pour plus de précisions, contacter: UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int); internet: <http://unfccc.int>

**12<sup>e</sup> CONFERENCE ANNUELLE TIEMS:** Parrainée par l'Association Internationale pour la Gestion des Situations d'Urgence, cette réunion aura lieu à Torshavn, Iles Féroé, au Danemark, du 24 au 27 mai 2005. Pour de plus de précisions, contacter: Rógvi Finnsson Johansen, TIEMS International Councilor; tel: +298-353030; fax: +298 351301; e-mail: [Rogvi.Johansen@tiems.org](mailto:Rogvi.Johansen@tiems.org); internet: <http://www.tiems.org>

**12<sup>e</sup> CONFERENCE DES GESTIONNAIRES DES CATASTROPHES REGIONALES:** Cette conférence se tiendra à Lae, en Papouasie Nouvelle Guinée, du 7 au 9 juin 2005. Pour plus de renseignements, contacter: South Pacific Applied Geoscience Commission; tel: +679-338-1377; fax: +679-337-0040; e-mail: [kata@sopac.org](mailto:kata@sopac.org); internet: <http://www.sopac.org/tiki/tiki-index.php?page=12th+Regional+Catastrophes+Managers+Meeting>

**31<sup>e</sup> SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA TELEDETECTION ENVIRONNEMENTALE (ISRSE) – SUIVI MONDIAL POUR LA DURABILITE ET LA SECURITE:** Ce symposium se tiendra à Saint Petersburg, en Fédération de Russie, du 20 au 24 juin 2005. Pour plus de renseignements, contacter: ISRSE Secretariat; tel: +1-520-621-8567; fax: +1-520-621-8567; e-mail: [isrse@email.arizona.edu](mailto:isrse@email.arizona.edu); internet: <http://www.nierse.spb.ru/isrse>

**15<sup>e</sup> CONFERENCE MONDIALE SUR LA GESTION DES CATASTROPHES:** Cette conférence aura lieu du 10 au 13 juillet 2005, à Toronto, au Canada. Pour plus de précisions, contacter: Alysone Will, Conference Coordinator; tel: +1-416-595-1414 ext.224; fax: +1-416-979-1819; e-mail: [coord@wcdm.org](mailto:coord@wcdm.org); internet: [http://www.wcdm.org/wcdm\\_prog14.html](http://www.wcdm.org/wcdm_prog14.html)

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA PREVENTION DE CATASTROPHES – CONNECTIONS ENTRE GOUVERNEMENTS, ORGANISATIONS DE SECOURS ET LE MONDE DE L'ENTREPRISE:** Cette conférence se tiendra du 16 au 18 novembre 2005, à Mumbai, en Inde. Pour plus d'informations, contacter: Satya Swaroop, New Media Communication; tel: +91-22-2851-6690; fax: +91-22-2851-5279; e-mail: [satya@newmediacomm.biz](mailto:satya@newmediacomm.biz); internet: <http://www.newmediacomm.com>